

# **Règles de fonctionnement de l'équipe**

## **« Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales (DATE) de l'UMR 7324 CITERES »**

### **L'objectif de l'équipe**

Le projet de l'équipe porte sur la compréhension des relations espace-société-environnement et action, pensées selon une approche interdisciplinaire. L'équipe DATE rassemble des enseignants-chercheurs et chercheurs des sciences sociales et des sciences de la vie et de la terre.

L'interdisciplinarité est au cœur du projet et constitue l'originalité de l'équipe DATE.

La diversité des disciplines rassemblées dans l'équipe DATE permet de produire les données et les connaissances environnementales et urbaines permettant d'analyser les relations espace-société-nature à différentes échelles, depuis les échelles locales jusqu'aux échelles larges comme celles d'un fleuve ou d'une région urbaine. L'équipe vise une réflexion à la fois d'ordre théorique et méthodologique plus poussée sur la production d'une connaissance interdisciplinaire.

### **La structure de l'équipe**

Dans la mise en œuvre du projet commun, l'équipe DATE s'organise autour des axes « Dynamiques Environnementales, Enjeux et Paysages », « Risque, Vulnérabilité et Résilience des Territoires », « Actions Intentionnelles Territorialisantes ». Les axes développent des activités de recherche et d'animation sur les thématiques qui leur sont propres.

### **Les membres de l'équipe**

L'équipe DATE est composée de quatre groupes de membres :

- (i) les membres permanents : enseignants-chercheurs, chercheurs ou ingénieurs en poste, ayant fait la demande d'intégrer l'équipe DATE et dont l'intégration a été entérinée par le bureau de l'équipe, sur avis des membres de l'équipe, et par le conseil de l'UMR.
- (ii) les membres associés : enseignants-chercheurs, chercheurs ou ingénieurs associant leurs travaux à un ou plusieurs thèmes de recherche de l'équipe DATE. Les membres associés peuvent être : (i) des enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs rattachés à titre principal à une autre équipe de recherche, (ii) des chercheurs, ingénieurs ou post-doctorants non rattachés à une autre équipe, (iii) des professionnels, (iv) les professeurs émérites ou honoraires. L'association est entérinée par le bureau de l'équipe, sur avis des membres de l'équipe, sur la base d'un CV et d'un projet recherche et d'intégration. La durée de l'association est celle du contrat quinquennal. Le renouvellement des membres associés se fait à leur demande sur la base de leur bilan d'activité au sein de l'équipe.
- (iii) les doctorants encadrés par des membres de l'équipe.
- (iv) les personnels en CDD sur un projet porté par l'équipe.

Les membres s'engagent à une recherche active, visant à répondre aux critères des instances d'évaluation de la recherche (Université, HCERES et CNRS).

## Les organes de l'équipe

Dans son fonctionnement ordinaire, l'équipe est organisée à trois niveaux :

- Un collectif des membres. Ce collectif se réunit en assemblée générale au moins une fois par an à l'initiative du bureau. Elle peut également être réunie à la demande d'un tiers de l'ensemble de ses membres.

Elle approuve le règlement intérieur, le rapport d'activité annuel et le rapport financier annuel de l'équipe. Ses décisions sont votées à la majorité relative.

Les membres de l'équipe reçoivent une convocation par courriel accompagnée de l'ordre du jour au moins huit jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale.

L'assemblée générale ne pourra régulièrement délibérer que si le quorum est atteint, soit un tiers des membres. Les procurations sont limitées à deux procurations par membres présents à l'assemblée générale.

- Un bureau, ou comité de gestion de l'équipe, composé de deux représentants de chaque axe (désignés pour 2,5 ans renouvelables), du responsable, du responsable adjoint, ainsi que de deux représentants des doctorants élus par ceux-ci (pour un mandat d'un an renouvelable). Le bureau reflète la diversité scientifique de l'équipe. Le bureau se réunit avant chaque bureau de CITERES, et au moins une fois tous les deux mois, selon un calendrier établi à l'avance.

Les convocations au bureau sont adressées au moins 72 heures avant la séance, accompagnées de l'ordre du jour et dans la mesure du possible des documents et des informations qui s'y reportent. Ces informations sont communiquées par voie électronique à l'ensemble de l'équipe.

L'ordre du jour est arrêté par le responsable et le responsable adjoint. L'ordre du jour comporte toute question relevant de la compétence du bureau de l'équipe ou demandée par un membre de l'équipe.

Le bureau peut entendre toute personne participant aux travaux de l'équipe ou invitée à titre d'expert sur un point de l'ordre du jour. Les séances sont ouvertes à l'ensemble des membres de l'équipe, mais sans que ces membres aient droit de vote.

Le bureau délibère à la majorité relative des membres présents ou représentés.

- Le responsable, le responsable adjoint et le bureau forment l'organe de direction de l'équipe. Ils gèrent les crédits affectés à l'équipe en respectant les règles établies dans le règlement intérieur. Avec le concours des membres du bureau, ils rédigent un rapport annuel sur l'activité de l'équipe et un rapport financier.

## Définition des priorités de recherche

Les thématiques de recherche sont déclinées en programmes de recherche et figurent dans le projet de recherche quinquennal de l'équipe. L'évolution des priorités de recherche est discutée au sein de chaque axe et en assemblée générale. Des actions transversales, fédératrices des axes sont proposés au moment de l'assemblée générale.

Chaque membre de l'équipe DATE s'engage à s'investir dans des activités qui participent au projet quinquennal de l'équipe.

## Production scientifique

Le travail de l'équipe est en grande partie évalué sur la base de sa production scientifique. Pour cela, les membres permanents ainsi que les doctorants devront avoir une production scientifique qui répond aux critères d'évaluation de l'HCERES<sup>1</sup>.

Toute recherche entreprise par les membres de l'équipe, qu'elle soit financée par des contrats ou par des fonds provenant du CNRS ou de l'Université, aura pour objectif une valorisation scientifique reconnue (publication dans une revue scientifique à comité de lecture, ouvrage, congrès, etc.)

Comme demandé par l'UMR CITERES, les membres de l'équipe saisissent annuellement leur production scientifique sur HAL.

## Participation à des réseaux de recherche et des groupes de travail

Les membres de l'équipe viseront à s'intégrer dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux relevant des thématiques de l'équipe déclarées dans son projet de recherche quadriennal. Ils chercheront également, dans la mesure de possible, à participer aux travaux transversaux de l'UMR CITERES et de la MSH Val de Loire.

## Financement

Les travaux de l'équipe DATE sont financés, via l'UMR CITERES, par des fonds provenant

- (i) de l'Université,
- (ii) du CNRS
- (iii) de contrats de recherche thématiques ou de conventions.
- (iv) de subventions publiques ou privés spécifiques concernant en particulier l'équipement.

Les membres permanents s'engagent :

- à mener une recherche de qualité qui assurera une bonne évaluation de l'équipe par l'Université et le CNRS et ainsi une continuité des financements (i) et (ii)
- à informer le bureau de leurs réponses à appels d'offre et demandes de subvention.

---

<sup>1</sup> Un chercheur ou un enseignant-chercheur est considéré comme « produisant en recherche et en valorisation » lorsque sa production scientifique de rang A est au moins égale à 4 publications pour un chercheur et 2 publications pour un enseignant-chercheur dans le 4 dernières années ([http://www.aedres.fr/pdf/AERES\\_CriteresIdentificationPubliants.pdf](http://www.aedres.fr/pdf/AERES_CriteresIdentificationPubliants.pdf)).

Les membres de l'équipe sont encouragés à rechercher des financements ou tout autre moyen pour leurs recherches.

### **Budget et règles de répartition**

Les membres de DATE peuvent solliciter des financements ou des co-financements si ces activités ne peuvent être prises en charge par des contrats ou par d'autres instances (UMR CITERES, Université, école doctorale etc.).

Les activités suivantes seront considérées comme prioritaires dans les demandes de financement :

- initier et valoriser le travail collectif (séminaires, invitations non liées à des contrats...)
- valoriser le travail de thèse
- aider au montage de futurs projets et à la valorisation de projets achevés
- participer à un colloque pendant lequel la personne fait une communication.

En outre, les demandes de financement prioritaires répondront à l'une des trois situations suivantes :

- mission pour laquelle sont mobilisés d'autres financements plutôt qu'une demande à DATE de 100% des frais
- mission prévue (et budgétée) à l'avance plutôt qu'au dernier moment.
- mission permettant de coupler plusieurs objectifs plutôt qu'un seul

Sont prioritaires dans l'attribution des financements CNRS et université :

- Les doctorants et les membres permanents
- les membres qui n'ont pas été financés par le budget de l'équipe les années précédentes et en prenant en compte le montant des demandes

La répartition du budget prévisionnel est établie en début de chaque année civile en prenant en compte les demandes des membres de l'équipe. Toute demande peut être formulée ; toute demande sera, sans exception, examinée. Ce budget comprend une estimation des souhaits de dépenses pour l'année à venir (missions de terrain, participation à des colloques, participation à des réunions de recherche, équipement, dépenses pour documentation). Ces informations seront synthétisées par le responsable et le responsable adjoint de l'équipe DATE et diffusées à l'ensemble de l'équipe. Le budget prévisionnel ainsi que la liste des priorités sont ajustés une fois par trimestre.

La décision relève du bureau de l'équipe pour les montants supérieurs à 150 €, et du seul responsable et du responsable adjoint, en dessous de ce montant sur la base des règles énoncées. Les demandes, quel que soit le montant, seront à envoyer par mail (montant, justificatifs) au responsable et responsable adjoint ([jose.serrano@univ-tours.fr](mailto:jose.serrano@univ-tours.fr) et [sabine.greulich@univ-tours.fr](mailto:sabine.greulich@univ-tours.fr)).

### **Réponses à des appels d'offres**

Les membres de l'équipe répondent à des appels d'offres ou participent à des réponses à des appels d'offres sur des thématiques de recherche affichées par l'équipe. La direction de l'équipe veille à encourager et à proposer des réponses communes aux différents axes de l'équipe. Elle encouragera les réponses faisant avancer le projet de recherche du programme quinquennal.

Les membres de l'équipe DATE s'engagent à faire parvenir aux responsables d'axe et aux responsables d'équipe toute information relative à des appels d'offres pouvant intéresser les membres de l'équipe.

## Réunions d'équipe

L'équipe se réunit au moins une fois par trimestre. La réunion d'équipe comportera :

- (i) un point sur le budget,
- (ii) un bref état d'avancement pour l'ensemble des volets de recherche de l'équipe,
- (iii) le compte-rendu des colloques et séminaires auxquels les membres de DATE se sont rendus au nom de l'équipe.

Les membres de l'équipe DATE s'engagent assister à ces réunions. En cas d'empêchement, ils en avertissent le responsable et le responsable adjoint et lui font parvenir par l'avance et par écrit si besoin leur contributions à cette réunion.

Si nécessaire, des points urgents pourront être discutés brièvement à l'issue des séminaires bimensuels de l'équipe (cf. ci-dessous).

## Séminaires

Les échanges scientifiques au sein de l'équipe DATE seront animés par deux types de séminaires : (i) les déjeuners scientifiques et (ii) des journées ou demi-journées d'études.

- (i) Les déjeuners scientifiques se tiendront à un rythme bimestriel, à date fixe convenue en début d'année. Les déjeuners scientifiques d'équipe et d'axe seront organisés en alternance.
- (ii) Des (demi) journées d'études transversales (2/an) et des (demi) journées par axe (2/an). Ces journées d'études bénéficient d'un budget fléché.

La planification des séminaires et des déjeuners scientifiques d'équipe sont pris en charge par un même membre de l'équipe DATE pour une année entière.

Les séminaires de recherche seront assurés par les membres de DATE ou par des personnalités extérieures invitées.

Chaque projet de recherche de l'équipe DATE fera l'objet au moins d'une présentation lors d'un séminaire d'axe et/ou déjeuners d'équipe (y compris les doctorants).

Les membres de l'équipe DATE s'engagent, dans la mesure du possible, à réserver le créneau des séminaires dans leurs agendas et à assister aux séminaires. En cas d'empêchement, ils en avertissent l'organisateur du séminaire et le responsable de l'équipe.

Tours

Le 25 avril 2018